

mirablement défini dans les articles organiques de sa constitution, est d'unir les catholiques de langue française dans une pensée de secours mutuels et de progrès immatériel et physique.

"Son succès,—3000 membres en deux ans d'existence,—ne surprendra personne, et c'est aimer son pays et ses compatriotes que de travailler à son plus grand développement possible.

J. ROYAL.

Montréal, ce 7 décembre 1895.

OPINION DE SON HONNEUR M. S. N. PARENT,
MAIRE DE QUÉBEC

"Les Sociétés de Secours Mutuels, organisées comme elles le sont aujourd'hui, sont une des plus admirables créations de notre époque.

"Au temps du chômage, ou de la maladie, et plus encore lorsque la mort vient frapper ses coups, elles apparaissent au foyer du pauvre ou de l'artisan peu favorisé des dons de la fortune, comme une manifestation éclatante de la Providence, dans les jours les plus sombres de la vie.

"Elles sont un monument de la charité et de la philanthropie de leurs fondateurs, et ceux qui s'enrôlent sous leurs bannières donnent la preuve la plus tangible de leur sage prévoyance et de leur sollicitude vraiment paternelle pour les êtres qui leur sont chers.

"L'assistance mutuelle devrait être à la base de toutes nos associations religieuses et nationales. Elle leur communiquerait une puissance d'action qu'elles ne possèdent pas aujourd'hui, parce que beaucoup d'entre nous les considèrent seulement comme des sociétés de parade, dont l'utilité se borne à faire bonne figure dans nos démonstrations publiques.

"Tandis qu'en ajoutant à leur programme l'assistance mutuelle de leurs membres, elles deviendraient plus populaires par les services qu'elles rendraient, et en encourageant l'épargne à tous les degrés de l'échelle sociale, elles accroîtraient notre richesse et devien-

draient ainsi de véritables forteresses de notre nationalité.

"Honneur donc aux sociétés qui comme "l'Alliance Nationale" font appel à tous les sentiments les plus nobles et les plus élevés et recrutent leurs membres au cri de guerre si chrétien et si patriotique de *Bienfaisance et Nationalité*.

"Un coup d'œil rapide jeté dans votre charte et vos statuts a suffi pour me convaincre que "l'Alliance Nationale" est digne de la confiance du public et du plus haut encouragement.

S. N. PARENT,

Maire de Québec.

OPINION DU RVD. PÈRE HAMON

Sur cette même question, des "Avantages des Sociétés de Secours Mutuels et de Bienfaisance," nous reproduisons ici un extrait de l'éloquent sermon prononcé en août 1894 à la Chapelle du Sacré-Cœur de Notre-Dame par le R. P. Hamon, S. J., lors de la convention de l'Alliance Nationale.

"Votre société fait appel à toutes les nobles idées qui peuvent avoir de l'influence sur l'esprit et le cœur d'un vrai Canadien-français.

"Le principal stimulant qui pousse l'homme au travail lui vient du dehors, c'est la famille. Pourvoir aux besoins de cette famille, lui donner non-seulement le nécessaire, mais encore augmenter son bonheur en augmentant son bien-être, cette pensée soutient l'homme dans ses efforts, ranime son ardeur et renouvelle sa bonne volonté. Quand Dieu bénit son travail, que le père de famille est heureux de voir autour de lui la face joyeuse de ses enfants, d'être témoin de leurs ébats, de recevoir leurs caresses, et de se dire dans le cœur, avec un noble orgueil: C'est à moi! c'est à mon travail que ma famille doit ces jours de bonheur.

"Mais voici que la joie du père tombe tout-à-coup, son front se rembrunit, une pensée cruelle lui met du froid au cœur.....

"Si la maladie venait arrêter le travail! la "maladie longue et ruineuse, que deviendrait "la famille? Si la mort m'arrêtait avant que "je puisse établir mes enfants!!..... Com